

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MILLERY (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21690133000011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE OULLINS

M. 14

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : Commune De MILLERY (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	36
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	37

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 69133	MILLERY Commune De MILLERY	DM (projet de budget) 2023
----------------------------	---	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 409
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	11
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTÉ COMMUNE VALLEE DU GARON	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 108 856,00	5 206 721,00	1 155,85	974,31

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	777,17	736,00
2	Produit des impositions directes/population	464,46	415,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	911,29	926,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	359,71	280,00
5	Encours de dette/population	533,47	685,00
6	DGF/population	27,16	157,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,63 %	50,30 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,41 %	88,43 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	39,47 %	31,59 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	58,54 %	73,97 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-4 500,00	-4 500,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-4 500,00	-4 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	51 082,80	310 690,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		51 082,80	310 690,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	46 582,80	306 190,00
----------------------------	------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	903 341,00	0,00	10 806,00	0,00	914 147,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 735 000,00	0,00	0,00	0,00	1 735 000,00
014	Atténuations de produits	210 000,00	0,00	-16 996,00	0,00	193 004,00
65	Autres charges de gestion courante	563 281,00	0,00	500,00	0,00	563 781,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 411 622,00	0,00	-5 690,00	0,00	3 405 932,00
66	Charges financières	24 591,00	0,00	0,00	0,00	24 591,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 447 213,00	0,00	-5 690,00	0,00	3 441 523,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	751 872,00		0,00	0,00	751 872,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	139 333,00		1 190,00	0,00	140 523,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		891 205,00		1 190,00	0,00	892 395,00
TOTAL		4 338 418,00	0,00	-4 500,00	0,00	4 333 918,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 333 918,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	245 384,00	0,00	0,00	0,00	245 384,00
73	Impôts et taxes	3 470 042,00	0,00	0,00	0,00	3 470 042,00
74	Dotations et participations	236 452,00	0,00	0,00	0,00	236 452,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 013 878,00	0,00	0,00	0,00	4 013 878,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00	0,00	-4 500,00	0,00	4 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 022 378,00	0,00	-4 500,00	0,00	4 017 878,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	16 040,00		0,00	0,00	16 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 040,00		0,00	0,00	16 040,00
TOTAL		4 038 418,00	0,00	-4 500,00	0,00	4 033 918,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	300 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 333 918,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	876 355,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	199 360,00	0,00	10 000,00	0,00	209 360,00
204	Subventions d'équipement versées	120 000,00	0,00	28 100,00	0,00	148 100,00
21	Immobilisations corporelles	478 791,44	0,00	12 982,80	0,00	491 774,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	869 833,00	0,00	0,00	0,00	869 833,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 667 984,44	0,00	51 082,80	0,00	1 719 067,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	125 640,00	0,00	0,00	0,00	125 640,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	125 640,00	0,00	0,00	0,00	125 640,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 793 624,44	0,00	51 082,80	0,00	1 844 707,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	16 040,00		0,00	0,00	16 040,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 040,00		0,00	0,00	16 040,00
	TOTAL	1 809 664,44	0,00	51 082,80	0,00	1 860 747,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 860 747,24
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	285 881,00	0,00	5 000,00	0,00	290 881,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	285 881,00	0,00	5 000,00	0,00	290 881,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	87 611,00	0,00	0,00	0,00	87 611,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	710 854,65	0,00	0,00	0,00	710 854,65
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	304 500,00	0,00	354 500,00
	Total des recettes financières	848 465,65	0,00	304 500,00	0,00	1 152 965,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 134 346,65	0,00	309 500,00	0,00	1 443 846,65
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	751 872,00		0,00	0,00	751 872,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	139 333,00		1 190,00	0,00	140 523,00

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		891 205,00		1 190,00	0,00	892 395,00
TOTAL		2 025 551,65	0,00	310 690,00	0,00	2 336 241,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	277 704,67
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 613 946,32
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	876 355,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 806,00		10 806,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	-16 996,00		-16 996,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 190,00	1 190,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-5 690,00	1 190,00	-4 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-4 500,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	28 100,00	0,00	28 100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 982,80	0,00	12 982,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		51 082,80	0,00	51 082,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 082,80
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	-4 500,00	0,00	-4 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-4 500,00	0,00	-4 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-4 500,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 190,00	1 190,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	304 500,00		304 500,00
Recettes d'investissement – Total		309 500,00	1 190,00	310 690,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	310 690,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	903 341,00	10 806,00	0,00
60611	Eau et assainissement	11 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	165 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	9 500,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	150 900,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	350,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 191,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	16 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	8 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 400,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	12 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	18 241,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 400,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	129 236,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 200,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	5 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	13 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	11 200,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	70 400,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	20 195,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 300,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 600,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 500,00	0,00	0,00
6237	Publications	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	48 000,00	5 806,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 128,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 735 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	6 957,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 727,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format ^o prof. cont.	6 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 796,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 165,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	816 510,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	24 128,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	184 413,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	149 462,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	12 247,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	187 151,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	235 275,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 555,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 823,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 727,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	14 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 200,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	40 364,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	210 000,00	-16 996,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	210 000,00	-16 996,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	563 281,00	500,00	0,00
6518	Autres	9 600,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	107 500,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 982,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 465,00	0,00	0,00
6535	Formation	6 000,00	0,00	0,00

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	53,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	500,00	0,00
6553	Service d'incendie	73 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	46 437,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 300,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	11 096,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	293 348,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 411 622,00	-5 690,00	0,00
66	Charges financières (b)	24 591,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 809,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-218,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	5 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 447 213,00	-5 690,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	751 872,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	139 333,00	1 190,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	139 333,00	1 190,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		891 205,00	1 190,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		891 205,00	1 190,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 338 418,00	-4 500,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-4 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 924,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-4 142,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-218,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	55 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	15 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	245 384,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 500,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 884,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	235 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 470 042,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 047 818,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	444 149,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	595 140,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	36 031,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	6 500,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	10 404,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	230 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	236 452,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	66 739,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	53 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 106,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	16 150,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	28 837,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	22 620,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	44 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	6 500,00	0,00	0,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	250,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	250,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 013 878,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 500,00	-4 500,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	-4 500,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 500,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 022 378,00	-4 500,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	16 040,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 040,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 040,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 038 418,00	-4 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-4 500,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	199 360,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	167 260,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	32 100,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	120 000,00	28 100,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	120 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	28 100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	478 791,44	12 982,80	0,00
2111	Terrains nus	34 803,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 598,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	4 145,71	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 045,72	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	2 400,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	160 520,23	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	4 150,00	0,00
2152	Installations de voirie	14 048,43	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	2 400,00	3 832,80	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	12 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	27 287,16	5 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 800,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	49 008,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	57 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 030,80	0,00	0,00
2184	Mobilier	36 988,12	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 716,27	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	869 833,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	340 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	429 833,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 667 984,44	51 082,80	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	125 640,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	125 640,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		125 640,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 793 624,44	51 082,80	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	16 040,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 040,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	48,41	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	714,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf. cpte résult. Amendes police	277,59	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	15 000,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	48,41	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	714,00	0,00	0,00
13932	Sub. transf. cpte résult. Amendes police	277,59	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		16 040,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 809 664,44	51 082,80	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			51 082,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	285 881,00	5 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	5 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	285 881,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		285 881,00	5 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	798 465,65	0,00	0,00
10222	FCTVA	27 611,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	710 854,65	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	304 500,00	0,00
Total des recettes financières		848 465,65	304 500,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 134 346,65	309 500,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	751 872,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	139 333,00	1 190,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 695,63	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 590,40	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 654,63	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	4 154,84	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	892,22	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 781,49	0,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	36,30	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	358,67	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	657,03	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	7 100,78	129,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 369,37	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	56 605,11	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	6 870,34	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	24 153,85	0,00	0,00
28184	Mobilier	10 294,46	198,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	8 117,88	863,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		891 205,00	1 190,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		891 205,00	1 190,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 025 551,65	310 690,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	310 690,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	836 748	336 403	5 400	26 000	101 273	385 010	0	20 899	0	132 974	0	1 844 707
- Equipements municipaux (2)		336 403	5 400	26 000	101 273	385 010	0	20 899	0	132 974	0	1 570 967
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 100
- Opérations financières	836 748											836 748
Dépenses d'ordre	16 040											16 040
Total dépenses de l'exercice	852 788	336 403	5 400	26 000	101 273	385 010	0	20 899	0	132 974	0	1 860 747
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	852 788	336 403	5 400	26 000	101 273	385 010	0	20 899	0	132 974	0	1 860 747
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 336 242	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 336 242
RAR N-1 et reports	277 705	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277 705
Total cumulé recettes d'investissement	2 613 946	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 613 946

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 666 069	1 145 652	57 913	778 657	160 204	101 472	0	21 816	0	402 135	0	4 333 918
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 666 069	1 145 652	57 913	778 657	160 204	101 472	0	21 816	0	402 135	0	4 333 918
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 723 034	57 500	7 000	235 000	11 384	0	0	0	0	0	0	4 033 918
RAR N-1 et reports	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 023 034	57 500	7 000	235 000	11 384	0	0	0	0	0	0	4 333 918

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		852 788	336 403	5 400	26 000	101 273	385 010	0	20 899	0	132 974	0	1 860 747
Dépenses réelles		836 748	336 403	5 400	26 000	101 273	385 010	0	20 899	0	132 974	0	1 844 707
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	125 640	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 640
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	54 550	154 810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 360
204	Subventions d'équipement versées	148 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 100
21	Immobilisations corporelles	78 625	81 593	5 400	26 000	101 273	45 010	0	20 899	0	132 974	0	491 774
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	429 833	100 000	0	0	0	340 000	0	0	0	0	0	869 833
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		16 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 040
040	Opérat* ordre transfert entre sections	16 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 040
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		2 336 242	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 336 242
Recettes réelles		1 443 847	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 443 847
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	354 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	354 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	798 466	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	798 466
13	Subventions d'investissement	290 881	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	290 881

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		892 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	892 395
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	751 872	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	751 872
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	140 523	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 523
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 666 069	1 145 652	57 913	778 657	160 204	101 472	0	21 816	0	402 135	0	4 333 918
Dépenses réelles		773 674	1 145 652	57 913	778 657	160 204	101 472	0	21 816	0	402 135	0	3 441 523
011	Charges à caractère général	44 995	233 098	3 185	280 653	61 863	88 019	0	20 842	0	181 492	0	914 147
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 403	775 454	54 728	496 004	98 341	13 453	0	974	0	220 643	0	1 735 000
014	Atténuations de produits	193 004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193 004
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	426 681	137 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	563 781
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	24 591	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 591
67	Charges exceptionnelles	4 000	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	6 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		892 395	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	892 395
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	751 872	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	751 872
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	140 523	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 523

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^s publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 723 034	57 500	7 000	235 000	11 384	0	0	0	0	0	0	4 033 918
Recettes réelles		3 706 994	57 500	7 000	235 000	11 384	0	0	0	0	0	0	4 017 878
013	Atténuations de charges	0	55 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 000
70	Produits des services, du domaine, vente	2 500	2 500	500	235 000	4 884	0	0	0	0	0	0	245 384
73	Impôts et taxes	3 463 542	0	6 500	0	0	0	0	0	0	0	0	3 470 042
74	Dotations et participations	236 452	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 452
75	Autres produits de gestion courante	500	0	0	0	6 500	0	0	0	0	0	0	7 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>16 040</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>16 040</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 040
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 700 000,00									
809/814	AGENCE FRANCE LOCALE	28/11/2018		20/09/2019	1 500 000,00	F		1,550	1,559		T	X Echéance constante		A-1
A0120 306 000	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	16/11/2020		10/05/2021	1 200 000,00	F		0,480	0,516		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 352 049,79					125 638,83	24 807,38	0,00	3 922,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 352 049,79					125 638,83	24 807,38	0,00	3 922,33
809/814		0,00	A-1	1 269 843,46	15,92	F		1,559	68 080,59	19 288,13	0,00	569,17
A0120 306 000		0,00	A-1	1 082 206,33	16,83	F		0,516	57 558,24	5 519,25	0,00	3 353,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MILLERY - Commune De MILLERY - DM (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		2 352 049,79					125 638,83	24 807,38	0,00	3 922,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €	26-03-2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agenc amenag batiments install	20	26/03/2009
L	Appareil de nettoyage	10	26/03/2009
L	Autre materiel	10	26/03/2009
L	Autres agenc amenag terrains	30	26/03/2009
L	Camions - autres engins	10	26/03/2009
L	Equipement de cuisine	10	26/03/2009
L	Equipement mobilier urbain	10	26/03/2009
L	Install appareil de chauffage	10	26/03/2009
L	Logiciels	3	26/03/2009
L	Materiel informatique	5	26/03/2009
L	Mobilier et materiel pedgogique et sportif	15	26/03/2009
L	Plantations	20	26/03/2009
L	Voitures	8	26/03/2009
L	2051 Concession et droits similaires	3	26/03/2009
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	26/03/2009
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	26/03/2009
L	2152 Installations de voirie	10	26/03/2009
L	2182 Matériel de transport	8	26/03/2009
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	26/03/2009
L	Autre materiel outill voirie	8	19/01/2012
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/01/2012
L	Autres install, materiel outill techniques	8	19/01/2012
L	Frais de recherche et developp	5	19/01/2012
L	Frais d'etude non suivis de realisation	5	19/01/2012
L	Frais insertion non suivis de travaux	5	19/01/2012
L	Materiel roulant de voirie	10	19/01/2012
L	2031 Frais d'études	5	19/01/2012
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	19/01/2012
L	2033 Frais d'insertion	5	19/01/2012
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	19/01/2012
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	19/01/2012
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	19/01/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciation de créances	0,00	27/02/2023	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	66 012,77
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	150 446,21
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	216 458,98
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 017 878,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,39
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	2	Subvention	AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	100,00
6574	15	Subvention	JUDO CLUB DE MILLERY	Association	1 000,00
6574	9	Subvention	ECOLE DE MUSIQUE- MUSIQUE A MILLERY	Association	21 700,00
6574	13	Subvention	TENNIS DE TABLE RHONE GARON	Association	1 500,00
6574	83	Subvention	AMI YOGA	Association	500,00
6574	84	Subvention	TOUS EN ART	Association	500,00
6574	85	Subvention	POTAGERS DU GARON	Association	1 000,00
6574	86	Subvention	CROIX ROUGE FRANCAISE - UL OUEST LYONNAIS	Association	500,00
6574	50	Subvention	STE DE CHASSE	Association	300,00
6574	35	Subvention	LIRE ET FAIRE LIRE DANS LE RHONE	Association	400,00
6574	17-2	Subvention	MAISON ENFANCE JEUNES CULTURE	Association	3 000,00
6574	37	Subvention	FIL O BEBES	Association	2 000,00
6574	87	Subvention	VOVINAM VIET VO DAO CHARLY MILLERY	Association	600,00
6574	28	Subvention	THALEIAS	Association	800,00
6574	24	Subvention	U S M V Union Sportive Millery	Association	8 000,00
6574	32	Subvention	ASSOC MEDECINS DE GARDE DU SUD OUEST LYONNAIS	Association	883,00
6574	51	Subvention	SLB SUD LYONNAIS BASKET	Association	4 000,00
6574	21	Subvention	R A M I	Etablissement de droit public	5 608,00
6574	88	Subvention	EFMA BOURGOIN	Autre personne de droit privé	100,00
6574	8	Subvention	CLUB DE L AMITIE	Association	500,00
6574	89	Subvention	MIFIVA	Association	5 710,00
6574	76	Subvention	APEL ST VINCENT	Association	250,00
6574	90	Subvention	CLASSE EN 3 DE MILLERY	Association	300,00
6574	91	Subvention	MILLERY ENSEMBLE	Association	300,00
6574	55	Subvention	UN MUNDO DE JOGO	Association	600,00
6574	56	Subvention	RESTAURANTS DU COEUR	Association	500,00
6574	57	Subvention	MFR SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	Association	200,00
6574	6	Subvention	CHAMBRE DES METIERS DU RHONE	Autre personne de droit privé	250,00
6574	45	Subvention	ECOLE VIVANTE	Association	250,00
6574	81	Subvention	ARTS CAFE - AU GRE DES ENVIES	Association	800,00
6574	26	Subvention	PATRIMOINE ET TRADITIONS	Association	500,00
6574	18	Subvention	MILLERY FAMILLES	Association	69 847,00
6574	17	Subvention	MAISON ENFANCE JEUNES CULTURE	Association	84 000,00
6574	41	Subvention	O G E C	Association	66 850,00
6574	5	Subvention	AIDE FAMILIALE A D M R	Association	10 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/06/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Millery, le 06/07/2023

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Millery, le 06/07/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BARRAULT Claire	
BOULIEU Anne Marie	
BRET VITTOZ Monique	
BUGNET Jean Marc	
CANAL Roberto	
CASTELLANO Michel	
CHAPUS Josiane	
DELAFOSSÉ Loïc	
DENIS Pascale	
DEVAUX Carole	
FAVETTA Evelyne	
FOURNIER MOTTET Benoît	
GAUFRETEAU Philippe	
GAUQUELIN Françoise	
GERVAIS Annie	
GILLE Martial	
GIRARDOT Clément	
JOUBERT Marie-Josephe	
LAZE Gaëlle	
LE FLEM Céline	
LEVEQUE Guillaume	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PUYJALINET Eric	
ROGNARD Evelyne	
ROTHERA Céline	
SOLARI Charles	
SOTTET Jean Dominique	
THEVENARD Stéphane	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Millery, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.